



## Assemblée générale

Distr. générale  
10 septembre 2014  
Français  
Original : anglais

**Soixante-huitième session**  
Point 19 de l'ordre du jour  
**Développement durable**

### **Lettre datée du 9 septembre 2014 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration d'Achgabat sur le rôle des couloirs de transport en transit en matière de coopération internationale, de stabilité et de développement durable, qui a été adoptée le 4 septembre 2014 comme document final de la Conférence internationale de haut niveau sur le rôle des couloirs de transport en transit en matière de coopération internationale, de stabilité et de développement durable, tenue à Achgabat les 3 et 4 septembre 2014 (voir annexe).

À la Conférence, qui a été accueillie par le Gouvernement turkmène et coorganisée par la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union internationale des transports routiers, les participants ont examiné les moyens financiers d'accroître l'intégration de l'économie et des systèmes de transport nationaux dans l'économie mondiale et les obstacles politiques et techniques à cet accroissement.

La facilitation des transports transfrontaliers est un des éléments clefs du développement économique, qui est lui-même étroitement lié à la durabilité. La croissance des capacités de transport est désormais un facteur de poids en géopolitique et un puissant moyen d'intégration; elle peut fournir aux États et aux régions de plus grandes incitations économiques et politiques à promouvoir l'interopérabilité de leurs intérêts stratégiques parce qu'elle permet de relier entre eux de vastes territoires, leur production et leur potentiel de ressources, et d'établir des flux mutuels de biens et de services. Elle constitue par là-même le moteur de l'économie mondiale, qu'elle protège contre les distorsions, les récessions catastrophiques et les écarts de développement entre pays et entre régions. Des infrastructures internationales de transport modernes, d'envergure et sûres sont aujourd'hui un impératif du développement mondial, ce qui implique la nécessité de saisir l'ONU des questions relatives aux transports.



Les résultats de la Conférence constituent une précieuse contribution aux efforts internationaux visant à résoudre les problèmes pressants que pose la création de systèmes de transport multimodaux durables.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 19 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent,  
(*Signé*) Aksoltan **Ataeva**

**Annexe à la lettre datée du 9 septembre 2014 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Turkménistan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Déclaration d'Achgabat sur le rôle des couloirs de transport  
en transit en matière de coopération internationale,  
de stabilité et de développement durable**

Nous, ministres et vice-ministres des affaires étrangères, des transports et des autres affaires connexes et hauts responsables gouvernementaux des pays participants et dirigeants et représentants d'organisations internationales œuvrant dans le domaine des transports internationaux qui participons à la Conférence internationale de haut niveau sur le rôle des couloirs de transport en transit en matière de coopération internationale, de stabilité et de développement durable, tenue à Achgabat les 3 et 4 septembre 2014,

*Rappelant* le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons », dans lequel la Conférence a noté que les transports et la mobilité sont déterminants pour le développement durable,

*Reconnaissant* l'importance du rôle que des couloirs de transport en transit respectueux de l'environnement, sûrs, efficaces, propres, fiables et d'un coût abordable, propres à assurer efficacement les mouvements de biens et de personnes jouent en favorisant une croissance économique durable, en améliorant le bien-être des populations et en renforçant la coopération et le commerce internationaux,

*Soulignant* le rôle que jouent, dans la promotion de transports en transit internationaux homogènes, les routes et les voies ferrées internationales, les centres logistiques intermodaux et les ports secs, les chaînes logistiques et d'approvisionnement mondiales, l'intégration des modes de transport, les cadres réglementaires, la facilitation du franchissement des frontières et du dédouanement, les technologies appropriées, des transports économes en énergie et à faible émission de carbone et l'entretien et l'amélioration des infrastructures,

*Soulignant* la nécessité d'harmoniser et d'améliorer les infrastructures, les installations et les services de transport et de douane dans les couloirs internationaux de transport en transit,

*Notant* l'importance du projet mondial du Compte de l'ONU pour le développement (Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique pour l'Afrique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) qui vise à rendre les pays en développement et en transition mieux à même de faciliter le franchissement licite des frontières, la coopération régionale et l'intégration et dont l'objectif premier est d'intensifier les échanges interdouaniers d'informations électroniques dans le domaine du transit,

*Notant également* l'importance du projet du Compte de l'ONU pour le développement devant être exécuté par la CESAP et la CEE, intitulé « Renforcement de la desserte des pays d'Asie du Sud et d'Asie centrale, en

particulier des pays en développement sans littoral et des pays les moins avancés, par leur raccordement avec les réseaux régionaux et sous-régionaux de transport et d'échanges commerciaux », qui a pour but de créer de larges couloirs de transport entre les pays d'Asie du Sud et ceux d'Asie centrale et de déterminer les infrastructures matérielles et institutionnelles qu'il faudrait mettre en place pour les rendre opérationnels,

*Soulignant* qu'il importe d'examiner, dans chaque pays participant, les obstacles matériels et non matériels à la création de couloirs internationaux de transport en transit et à leur utilisation,

*Rappelant* les diverses résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'amélioration de la sécurité routière dans le monde et à la nécessité d'élaborer des plans pour améliorer celle-ci dans les couloirs internationaux de transport routier en transit conformément au Plan mondial pour la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020,

*Soulignant* la nécessité de tenir compte des besoins de développement particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays en transition lorsque sont créés des systèmes viables de transport en transit,

*Soulignant également* la nécessité de mobiliser des ressources financières supplémentaires, notamment en promouvant des partenariats public-privé de création d'infrastructures et de services de transport, pour parvenir à un développement profitable à tous et durable,

*Remerciant* le Gouvernement de la République du Turkménistan d'accueillir la Conférence internationale d'Achgabat, et la CEE, la CESAP, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union internationale des transports routiers d'avoir prêté leur concours à la planification et à l'organisation de la Conférence,

Déclarons ce qui suit :

1. *Nous décidons* d'élaborer et d'appliquer au niveau national des politiques et des stratégies qui renforcent la durabilité économique, environnementale et sociale des couloirs de transport en transit;
2. *Nous convenons* de continuer à accorder la priorité à l'élaboration et à l'application de mesures propres à améliorer les infrastructures et les installations des couloirs internationaux, régionaux et interrégionaux de transport en transit et à faciliter les transports transfrontaliers dans ces couloirs;
3. *Nous invitons instamment* les pays participants et les autres parties prenantes concernées à résoudre les problèmes que pose l'amélioration des transports en transit :
  - a) En travaillant en collaboration pour désigner les couloirs de transport en transit à créer en priorité et pour en élaborer le cadre de fonctionnement;
  - b) En promouvant une méthode intégrée et intermodale de planification et d'élaboration d'infrastructures et d'installations et de prestation de services dans les couloirs internationaux de transport en transit désignés comme prioritaires;
  - c) En renforçant la coopération internationale aux fins de la création de couloirs internationaux de transport en transit et de leur fonctionnement;

d) En harmonisant en permanence les législations nationales avec les normes internationales afin de faciliter les procédures internationales de transport de fret, de transit et de franchissement des frontières;

e) En renforçant les possibilités de transport à destination et en provenance des pays en développement sans littoral;

f) En mobilisant des ressources financières, notamment en promouvant des partenariats public-privé;

g) En recourant à des technologies novatrices pour accroître l'efficacité des opérations et des services de transport;

h) En développant les ressources humaines au moyen de programmes permettant de renforcer les compétences et les qualifications des personnels de transport;

i) En améliorant la sécurité routière dans les couloirs internationaux de transport en transit;

4. *Nous invitons* les pays participants qui ne l'ont pas encore fait à envisager de devenir parties aux conventions, accords et cadres internationaux relatifs aux transports élaborés sous les auspices de la CEE et de la CESAP;

5. *Nous appelons* les parties prenantes à la création de couloirs internationaux de transport en transit et à leur fonctionnement à renforcer leur coordination et leurs consultations périodiques mutuelles;

6. *Nous prions* les organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales apparentées, les donateurs multilatéraux et bilatéraux, le secteur privé et les organisations internationales à coordonner leurs efforts et à travailler en collaboration pour mobiliser, à l'intention des pays participants, une aide financière et technique à la création de couloirs de transport en transit durables et profitables à tous.

Adopté le 4 septembre 2014 à Achgabat